

Société de tir CARABINIERS DE LA MENTHUE 13ème Tir de la Rochette

Stand de Bioley-Magnoux

Notre blog : <http://carabmenthue.canalblog.com/>



Vendredi 6 Mai 2011 de 14h00 à 19h30

Samedi 7 Mai 2011 de 9h00 à 12h00

de 13h30 à 16h30

Dimanche 8 Mai 2011 de 9h00 à 12h00

Délai d'inscription : lundi 2 Mai 2011

Tir de groupe et individuel

Les tireurs individuels sont les bienvenus.

Buvette – Possibilité de manger les 3 jours

Plan de tir 300 m – Règlement

1. Chaque groupe est formé de 6 tireurs appartenant à la même société. Les tireurs individuels sont admis, inscription sur place possible.
2. L'inscription des groupes devra se faire à l'avance, en utilisant le bulletin d'inscription annexée en précisant la date et l'heure de tir désirée.
3. La Société inscrite paie la finance d'inscription dans les délais au moyen du BVR Banque Raiffeisen – Yverdon-les-Bains CCP 10-9374 – 7 compte n° 20 384.57 ou IBAN CH66 8047 2000 0020 3845 7.
4. Roi du Tir : un prix spécial sera décerné aux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} de chaque catégorie (A et D) 100.- 60.- 40.- Calcul pour le Roi du tir = addition cible Menthue (groupe) + Répartition + 10 % Rochette

5. Les réclamations doivent être présentées au comité de tir au plus tard une heure après la fin des tirs. Le règlement FST fait règle pour tous les cas non prévus à ce règlement et le comité d'organisation tranchera souverainement et définitivement.
6. Il est formellement interdit de tirer de la munition autre que celle délivrée sur la place de tir. Les fautes constatées annuleront le tir du tireur, ainsi que celui de son groupe.
7. En cas d'empêchement, un tireur peut être remplacé par un membre de la même société, mais il doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe commence à tirer. Tout résultat manquant sera noté « zéro »
8. Position : selon règlement de la FST
Les vétérans et les séniors-vétérans peuvent tirer avec le mousqueton en position couché appuyé ou avec le fusil libre en position couché bras franc.

Livret de tir : obligatoire Fr. 6.-

Cible : EXERCICE

Armes:	Toutes les armes
Champ des points:	Cible A, 10 points
Nombre de coups:	5, coup par coup, nombre de passes illimitées.
Position:	Libre
Prix de la passe:	Fr. 5.- (3.25 pour la passe + 1.75 pour la munition)

Cible : ROCHETTE

Armes:	Toutes les armes
Champ des points:	Cible A, 100 points
Nombres de coups:	5, coup par coup
Position:	Selon règlement FST
Prix de la passe:	Fr. 12.- (10.25 pour la passe + 1.75 pour la munition)

Carte couronne:	Cat. A, Sport : 440 points et plus
1 x CC = 12.-	AL et Fst 430 points et plus pour juniors et vétérans
2 x CC = 15.-	425 points et plus pour les SV
	Cat. B, Ord.02 :395 points et plus
	F57 385 points et plus pour juniors et vétérans
	380 points et plus pour les SV
	Cat. D, Ord : 415 points et plus
	Mq,F90,F57 405 points et plus pour juniors et vétérans
	400 points et plus pour les SV

Cible : MENTHUE (groupe)

Armes :	Cat. A, Sport: Arme libre, Fusil standard Cat. B, Ord 02: Fass 57 avec moyens auxiliaires jusqu'au 31.12.2002 Cat. D, Ord: Mousqueton, F90, F57
Champs des points:	Cible A, 10 points.
Nombre de tireurs :	6 tireurs par groupes
Nombre de coups :	8 coups : 4 cpc marqués séparément et 1 série de 4 coups
Position :	Selon règlement de la FST
Prix de la passe :	Fr : 17.-, munition comprise (passe Fr. 14.20 + 2.80 munitions) Finance d'inscription du groupe : Fr. 40.- Finance d'inscription Groupe JT : Fr. 20.-
Classement :	A l'addition des 5 meilleures résultats, appui par Le 6 ^{ème} , puis par le meilleur coup de tout le groupe. Un classement catégorie A – Sport Un classement catégorie Ordonnance
Répartition :	100 % des finances de groupes au 60 % des groupes 150.- au 1 ^{er} catégorie A – Sport 200.- au 1 ^{er} catégorie Ordonnance

Carte couronne :	Cat. A, Sport : 72 points et plus
1 x CC = 12.-	AL et Fs 70 points et plus pour juniors et vétérans
2 x CC = 15.-	69 points et plus pour les SV
	Cat. B, Ord.02 : 66 points et plus
	F57 64 points et plus pour juniors et vétérans
	63 points et plus pour les SV
	Cat. D, Ord : 68 points et plus
	Mq,F90,F57 66 points et plus pour juniors et vétérans
	65 points et plus pour les SV

Cible : REPARTITION

Armes :	Toutes les armes
Champ des points :	Cible A, 10 points
Nombres de coups :	6, coup par coup
Position :	Selon règlement FST
Prix de la passe :	Fr. 20.- (17.90 pour la passe + 2.10 pour la munition)
Carte couronne :	Aucune
Répartition :	Répartition immédiate au 65 % du produit de la vente des passes seulement pendant la durée du tir. Si la répartition immédiate n'atteint pas les 65 %, la différence sera répartie dans le concours de groupe.

	Cat. A, Sport	Cat. B, Ord.02	Cat. D, Ord.
60 points	Fr. 70.-	Fr. 90.-	Fr. 80.-
59 points	35.-	60.-	55.-
58 points	25.-	50.-	40.-
57 points	18.-	40.-	30.-
56 points	12.-	30.-	20.-
55 points	8.-	20.-	15.-
54 points	5.-	15.-	10.-
53 points		10.-	5.-
52 points		5.-	